



Les Genevez, le 23 mai 2017

## AVIS OFFICIEL

### **Demande de permis de construire (publication au Journal officiel du 31.05.2017)**

**Maître d'ouvrage :** Léna Gigandet & Aurélien Mouche

**Les Clos-Dedos 4, 2714 Les Genevez**

**Auteur du projet :** dk concept Daniel Keller, le Pairez 56, 2716 Sornetan

*Feuillet No 77, « Clos de la Commune », Zone Centre CA.*

**Ouvrage :** Rénovation et transformation de l'appartement existant, isolation int., pose d'un chauffage à copeaux, pose de panneaux solaires et de tuiles en verre sur pan Sud, murage d'une niche (rez Sud) et ouverture d'une fenêtre (étage Est)

**Genre :**

Murs extérieurs :	moellons existants
Façades :	crépi, teinte blanche
Couverture :	tuiles TC, teinte rouge

**Dimensions :** Principales : longueur 16.90 m, largeur 22.00 m, hauteur 4.80 m, hauteur totale 8.90 m.

**Dérogation requise :** Art. 71 al. 3 RCC – teinte couverture

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au **30 juin 2017** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

## **Demande de petit permis de construire**

---

**Requérant : Syndicat intercommunal GLM, 2718 Lajoux**

**Propriétaire foncier : Commune mixte Les Genevez**

*Feuillet No 185, « Pau de Fer », zone agricole*

Projet : Elargissement du chemin existant

Dimensions : Longueur : 730 mètres ; largeur chemin : 3.20 mètres

Genre : Gravier

Dépôt public des demandes, avec plans, jusqu'au **2 juin 2017**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

## **Compost à disposition chez Celtor**

---

Nous vous rappelons que du compost est librement à disposition chez Celtor SA à Tavannes.

## **Nouveaux containers semi-enterrés**

---

Les nouveaux containers semi-enterrés ont été installés et sont dès à présent en service. Deux containers se trouvent à l'éco-point communal, un en dessous de l'usine Crevoisier SA et un au Prédame.

Uniquement les ordures ménagères, déposées dans des sacs officiels Celtor, peuvent être déposées librement dans ces containers. Les tournées aux points de collecte habituels demeurent inchangées.

Le Conseil communal